

Le printemps à l'horizon...

En ce mois de mars, nous sentons déjà l'air changer... Nous languissons le printemps, et peut-être qu'au fil des semaines, nous le verrons arriver progressivement, tout en douceur, au détour d'un rayon de soleil ou d'un bourgeon qui s'ouvre.

Nous poursuivons notre fil conducteur de l'année : la vie dans la nature et la découverte de notre environnement.

Après s'être demandé « Où sont-ils tous passés ? » durant l'hiver, nous ouvrirons grand les yeux pour observer les premiers signes du réveil printanier.

Au programme des mercredis
De belles explorations en perspective, pour apprendre, s'émerveiller, partager... et surtout profiter ensemble de cette nature qui se transforme sous nos yeux.

ACM "La Grande Ourse"

enfance-loisirs-stmichel@orange.fr
06 95 70 17 86

Adresse : ECOLE DE LA GRANDE OURSE
Rue des Remparts
04870 St Michel l'Observatoire

Le portail d'entrée se trouve au niveau du parking de l'école.
L'accès se fait par le chemin du Claus.

Equipe d'animation :

Maëva De Falco: Directrice/animatrice

Maxime Paulet : animateur

Lidia Martins : Service Civique Volontaire

Partenaires :



LES MERCREDIS

MARS 2026



CENTRE DE LOISIRS DE
SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE

Ouverture de 8h00 à 13h00

- **8h00 à 9h30** : Arrivée des enfants - jeux libres
- **9h30 à 12h00** : Activités (voir programme)
- **12h30 à 13h00** : Départ des enfants

Le mercredi, nous pique-niquons !

Merci de prévoir un repas pour votre enfant.



PROGRAMME

Mercredi 4 mars

Un trésor dans mon village

Des énigmes et des aventures qui nous feront voyager au cœur de notre village

Mercredi 10 mars

Atelier cyanotype

Une ancienne technique d'impression photographique au bleu profond, qui nous permettra de mettre en lumière et de sublimer nos petits trésors verts récoltés dans la nature.

Mercredi 18 mars

RDV à BIABAUX

Cabane et exploration

Par ce que nous aimons tellement Biabaux !

Mercredi 25 mars

Rallye Faune et Flore

Un rallye photo en pleine forêt pour apprendre en s'amusant !

TARIFS

Les inscriptions se font via votre espace ARG Familles

- La tarification est calculée en fonction du quotient familial.
- Les Aides aux Temps Libres (bons CAF) sont acceptés et déductibles.

QF < 800 euros : ½ journée sans repas 6,00 euros

801 < QF < 1200 euros : ½ journée sans repas 8,00 euros

QF > 1201 euros : ½ journée sans repas 10,00 euros

Extérieurs à la commune : ½ journée sans repas 10,00 euros